

À LA FIN DE L'ANNÉE 1989, L'OTAN DEVRA DÉCIDER de l'emplacement d'un important centre d'entraînement de la chasse tactique. Ce dernier sera situé soit au Canada, soit en Turquie. Si la base canadienne de Goose Bay est choisie, elle deviendra le point de mire des protestations des groupes pacifistes et écologistes canadiens qui dénoncent depuis plusieurs années les vols à basse altitude dans cette région.

Il n'y a rien de nouveau dans les activités militaires de la base de Goose Bay au Labrador, mais, depuis quelques années, leur croissance inquiète de plus en plus les autochtones et les mouvements pacifistes et écologistes. Ceux-ci font valoir que les vols à basse al-

titude ont des effets négatifs sur la faune, la flore et les habitants du territoire environnant. Le gouvernement canadien et surtout le ministère de la Défense nationale (MDN) ne voient pas les choses de la même manière. Non seulement ils estiment que la base fournit des emplois et que ses activités ne perturbent en rien la vie locale, mais ils soutiennent aussi que son emplacement est idéal; c'est ainsi qu'ils ont décidé d'inviter l'OTAN à venir y installer une base militaire pour l'aviation de l'Alliance atlantique. Mêlant allègrement droits territoriaux des autochtones, démilitarisation et problèmes environnementaux d'un côté, emplois, développement économique et engagements militaires de l'autre, les deux camps sont engagés dans une lutte féroce.

LE DOSSIER DU LABRADOR...



Toute la polémique a éclaté lorsque le Canada a proposé, en juillet 1984, le site de la Base des Forces canadiennes de Goose Bay comme centre d'entraînement de la chasse tactique. De fait, l'OTAN avait déjà commencé des études de faisabilité sur la création d'un tel centre en 1980. Elle cherchait un territoire, si possible inhabité, très vaste, aux conditions géographiques similaires à celles que l'on retrouve en Europe centrale et qui ne serait pas soumis à de multiples restrictions climatiques, techniques et humaines. En 1985, deux sites furent retenus : Konya en Turquie et Goose Bay au Canada. Après une première évaluation, le Groupe de travail de l'OTAN a, en septembre 1986, recommandé de choisir la base turque, surtout pour des raisons politiques. En effet, à cause de son différend avec la Grèce et de ses relations militaires tendues avec Washington, la Turquie obtenait ainsi la base de l'OTAN à titre de compensation. On voulait renforcer le lien entre la Turquie et l'Organisation atlantique. Les protestations canadiennes, qui concernaient la façon dont on avait évalué le coût de l'aménagement de la base (on l'avait surestimé) ont convaincu l'OTAN d'annuler cette décision et d'étudier à nouveau la question. Selon un sous-ministre adjoint de la Défense, M. Robert Fowler, le Comité de planification de défense de l'OTAN doit prendre une décision en décembre 1989.

L'OTAN A BESOIN DE CETTE BASE D'ENTRAÎNEMENT pour deux raisons : les problèmes posés par la circulation aérienne en Europe centrale, et la nouvelle stratégie militaire de l'OTAN. Les forces militaires

occidentales maintiennent plus de 3 000 avions de combat dans les pays européens membres de l'OTAN, dont une grande partie est stationnée en Allemagne de l'Ouest. Les pilotes de ces avions doivent s'entraîner quotidiennement en vue de pouvoir faire face à une éventuelle attaque. En République fédérale, plus de 100 000 vols à basse altitude, de jour comme de nuit, ont lieu chaque année au grand désespoir de la population. Les restrictions concernant ces vols sont cependant nombreuses. Les pilotes doivent éviter les grandes agglomérations, les constructions civiles (barrages, centrales, tours, etc.) et les voies aériennes commerciales, et ils ne peuvent voler plus d'une dizaine de minutes à une altitude de quatre vingt mètres. Malgré cela, les accidents sont nombreux. Depuis le début de l'année, une quinzaine d'avions de combat se sont écrasés, et deux d'entre eux près de centrales nucléaires, ce qui a provoqué des demandes de restrictions encore plus fortes de la part de la population.

Dans sa stratégie de défense, l'Alliance atlantique a adopté un nouveau concept en vue d'arrêter une attaque ennemie. Le FOFA (Follow on Forces Attack) ou attaque des forces d'exploitation et de remplacement préconise une frappe en profondeur contre le dispositif militaire et les infrastructures de soutien, situés dans les zones arrières de l'ennemi et chargés de renforcer les forces de tête ou de premier échelon. Ce concept nécessite l'utilisation de forces aériennes, et les avions de combat se doivent d'être rapides (plus de 900 km à l'heure), de voler à basse altitude (moins de 300 mètres) dans toutes les conditions météorologiques, et d'éviter les défenses anti-aériennes adverses. Pour que les pilotes maîtrisent bien ce genre de mission, ils ont besoin d'un entraînement intensif sur de longues distances.

Le ministère canadien de la Défense nationale estime que Goose Bay est l'endroit approprié pour ce genre d'exercices et qu'il offre toutes les conditions idéales d'entraînement pour les pilotes. De plus, les forces aériennes de l'Allemagne de l'Ouest, de la Grande Bretagne et des Pays-Bas utilisent déjà cette base pour leur entraînement aérien. Avec quelques modifications, la base du Labrador pourrait facilement répondre aux exigences de l'OTAN.

La base de Goose Bay a été créée en 1941 afin d'être utilisée pendant la Seconde Guerre mondiale, et plus de 24 000 avions y ont transité. Après le conflit, les Américains en ont fait un point d'appui du *Strategic Air Command* jusqu'à la fin des années 1960. La *Royal Air Force* britannique y a mené jusqu'en 1984, l'entraînement de ses pilotes sur des bombardiers nucléaires *Vulcan*. Actuellement, une convention internationale, signée par le Canada, les États-Unis, l'Allemagne de l'Ouest, la Grande Bretagne et les Pays-Bas, régit les activités militaires de Goose Bay. Ces trois derniers pays effectuent des vols à basse altitude dans la région depuis plusieurs années. Ils y entretiennent quarante-deux avions de combat *Tornado*, *Alpha Jet*, *F-4 Phantom* et *F-16*. La convention veut que chaque pays ne puisse envoyer à Goose Bay plus de vingt-cinq chasseurs, le total ne pouvant donc dépasser 125 appareils. Les États-Unis n'effectuent pas de vols à basse altitude, ni le Canada, qui a installé à la base quatre chasseurs *F-18* dans le cadre du renforcement de la défense du Grand Nord. De plus, le gouvernement canadien a annoncé, en juin 1985, un plan de modernisation de Goose Bay, qui coûtera 93 millions de dollars.

Selon le major Dave McCabe de la Direction des

Quels sont les enjeux?

D'une part, toute une panoplie de réclamations territoriales et de problèmes environnementaux et de l'autre, des engagements militaires et le développement économique: au milieu de tout cela, un processus complexe d'audiences publiques et d'études scientifiques suit son cours.

PAR JOCELYN COULON